Georges Corm

Le difficile voyage de la liberté hors d'Occident

La Liberté : Concept Universel ou Spécificité Occidentale ?

La notion moderne de la liberté n'a atteint le monde non européen qu'à partir de la Révolution française. Cet événement majeur devait avoir un grand retentissement, en particulier dans le monde ottoman, si proche de l'Europe[1]. La décapitation du roi de France, le gouvernement d'assemblée incarnant la nation, l'émancipation de l'individu par rapport à tout corps constitué et l'affirmation de ses libertés fondamentales frappèrent toutes les élites, en particulier à Istanbul, Le Caire, Damas et Beyrouth. Dans le corps vieillissant de l'Empire, de moins en moins capable de défendre ses possessions en Asie centrale et dans les Balkans, comme dans celui de la monarchie perse, les événements de la Révolution française aidèrent à l'émergence d'une élite réformatrice qui se développa tout au long du XIXe siècle à travers des contacts intensifs, mais houleux, avec le monde européen de la révolution industrielle, des passions nationalistes et démocratiques, des fièvres coloniales.

Pourtant, deux siècles après l'événement fondateur de la modernité politique qu'a été la Révolution française, la généralisation hors d'Europe du modèle démocratique basé sur la liberté individuelle des

1. A l'occasion du bicentenaire de la Révolution française, un colloque tenu à l'Institut du monde arabe, à Paris, a fait le point sur l'influence exercée par la Révolution sur l'Orient. On se reportera aux actes du colloque publiés par le Mouvement culturel-Antelias (Liban) avec le concours du secrétariat d'État à la Francophonie, le patronage de la Mairie de Paris et la participation de l'ACCT, sous le titre *La Révolution française et l'Orient 1789-1989*, Paris, Cariscript, 1989.

citoyens est loin d'être accomplie. Les obstacles ont été nombreux et complexes et un doute s'est insinué, aujourd'hui, sur la possibilité de voir la liberté devenir le principe organisateur de toutes les sociétés. Ce doute est d'autant plus grand qu'un optimisme sans borne a régné un moment en Occident, à la suite de l'effondrement de l'Union soviétique et de la fin de la guerre froide.

Tout un nouveau courant de pensée estime que liberté individuelle et État de droit sont des spécificités purement occidentales et qu'il est vain de vouloir exporter les institutions politiques qui en découlent vers des pays à structures anthropologiques considérées comme fondamentalement différentes. Tenter de réaliser une universalité des valeurs philosophiques et politiques serait une dangereuse utopie et mènerait à une guerre des civilisations. Un auteur à succès américain fait même des scé-

narios hallucinants de guerre totale opposant une alliance asiatique islamo-bouddhiste aux pays de l'Occident chrétien[2].

Il ne saurait évidemment être question de donner ici une réponse exhaustive à l'interrogation lancinante sur la capacité du modèle de démocratie libérale à être généralisé à l'ensemble des sociétés. Tout au plus est-il possible de poser les éléments d'une problématique servant de grille de réflexion, afin de dépasser les jugements sommaires et rapides, trop souvent basés sur des considérations anthropologiques de nature simpliste quant à la capacité des peuples à assimiler les notions modernes relatives à la liberté politique.

Dans notre réflexion sur les obstacles à l'extension de la liberté, nous privilégierons les réactions arabes et turques à l'émergence de la modernité politique européenne, parce qu'elles sont les mieux connues et les plus proches de l'Europe, mais aussi parce qu'elles sont exemplaires des obstacles qui se dressent, hors d'Occident, face à l'aspiration à la liberté. Nous évoquerons cependant, parfois, des réactions d'autres sociétés asiatiques, telles que l'Inde ou la Chine. Nous verrons aussi, à travers l'évocation de ces réactions, combien le problème de la laïcité est inséparable des notions de liberté individuelle et de démocratie et combien il est au cœur des obstacles, aujourd'hui tout aussi complexes que dans le passé, à la généralisation de la liberté individuelle hors d'Occident.

Ces obstacles sont l'objet d'un débat toujours renouvelé où s'affrontent des visions contradictoires entre l'espoir d'assurer l'uni-

---

2. S. Huntington, *The Clash of Civilization and the Remaking of World Order*, New York, Simon and Schuster, 1996. On verra aussi J.-C. Rufin, *L'Empire et les Nouveaux Barbares. Ruptures Nord-Sud*, Paris, Jean-Claude Lattès, 1991.

versalité de la liberté et le rejet de cette liberté, qualifiée de spécifique à l'Occident, par l'appel au repliement sur les traditions ethniques, nationales ou religieuses des peuples n'appartenant pas à l'aire culturelle occidentale. Le problème est alors de savoir si ces spécificités, tantôt imaginaires, tantôt réelles, sont aussi irréductibles que le prétendent leurs invocateurs en Occident ou hors d'Occident, et si l'idéal de la liberté politique individuelle avec toutes ses implications sociales ne peut que rester confiné aux vieilles démocraties occidentales.

Arabes et Turcs face au Patrimoine Révolutionnaire Français

C'est d'abord chez les Arabes, vivant depuis le XVIe siècle sous domination turque ottomane, légitimée par la communauté de religion, que la Révolution française produit un double choc : celui des idées révolutionnaires, et celui de la poussée conquérante de Napoléon Bonaparte débarquant en Égypte avec sa cohorte d'hommes de science qui vont introduire les pratiques modernes de la science et des techniques. Mohammed Ali, qui s'empare du pouvoir en Égypte au début du XIXe siècle, sera un grand admirateur de la France. En 1826, il envoie une mission d'étude d'une quarantaine de personnes en France, avec à sa tête un cheikh de la prestigieuse université religieuse d'al-Azhar, Rifa'a al-Tahtawi, qui se rendit célèbre par la relation qu'il rédigea de son séjour de cinq ans en France. Cette œuvre devait, en effet, devenir un élément fondamental de la renaissance des arts et des lettres arabes, fécondée par la vision positive des institutions démocratiques françaises de l'époque, telle que l'avait transmise al-Tahtawi. Ce dernier fit entrer dans le vocabulaire politique arabe les notions de patrie et de citoyenneté basées sur la primauté de l'individu et l'égalité de tous dans le cadre national, par opposition aux notions de communauté des croyants (Oumma) et des statuts différenciés entre musulmans et non-musulmans[3].

Cette semence devait entraîner une abondante moisson qui, tout au long du XIXe siècle et durant la première moitié du XXe siècle, conduisit à une relecture du Coran et des jurisprudences basées sur ses inter-

3. Il existe une littérature imposante sur les renaissances arabe et turque entraînées par les idées de la Révolution française ; on verra, en particulier, A. Hourani, *Arabic Thought in the Liberal Age 1798-1939*, Londres, Oxford University Press, 1967, et B. Lewis, *Islam et Laïcité. La naissance de la Turquie moderne*, Paris, Fayard, 1988 (original anglais paru en 1961). On pourra aussi se reporter à A. Abdel-Malek, *La Pensée politique arabe contemporaine*, Paris, Éd. du Seuil, 1976.

prétations (Charia) dans le sens des idées libérales européennes. L'idéologie de la confusion nécessaire du temporel et du spirituel en islam était progressivement entamée au profit de nouveaux courants intellectuels prônant le libre arbitre individuel et rappelant que les interprétations du Coran, constituant le corpus législatif islamique, devaient évoluer et changer pour tenir compte de l'évolution des sociétés. Au Mont-Liban, des révoltes paysannes (1821, 1840 et 1858-1859) entraînent une fraternisation spectaculaire entre révoltés des différentes communautés religieuses contre les privilèges fiscaux des grandes familles aristocratiques. Par ailleurs, en Égypte, comme au Liban et en Syrie, puis dans les autres provinces de l'Empire ottoman, le statut de *dhimmi* régissant la condition des non-musulmans est aboli, en application des principes modernes de citoyenneté[4].

A la fin du XIXe siècle et au début du XXe siècle, avec le déclin de plus en plus accusé de l'Empire ottoman, beaucoup d'intellectuels arabes commencent à envisager la rupture avec les Turcs et donc l'avènement d'une nation arabe sur le mode laïc. Les excès commis par le groupe d'officiers jeunes-turcs, dont l'influence est devenue prépondérante dans la gestion de l'Empire, accélèrent le mouvement. Très influencés par les idées jacobines à la française, les jeunes-turcs ont ignoré les appels des Arabes et des autres nationalités de l'Empire à la décentralisation et la fédération, et ils ont tenté de « turquifier » l'ensemble des populations disparates de l'Empire. La Constitution turque de 1876 est suspendue en 1908. Les libertés partielles conquises progressivement depuis les réformes ottomanes de 1839 et 1856 sont ainsi remises en cause. Désormais le combat pour la liberté individuelle s'allie avec celui de l'émancipation nationale. La graine de la philosophie des Lumières et de la Révolution française a incontestablement germé dans l'Orient arabe.

Au XXe siècle, la pensée politique arabe s'affirmera encore plus vivement, en particulier en Égypte où certains réformateurs religieux (Ali Abdel Razek, Kassem Amin et Ahmad Amin, Mohammed Abdou), très influencés par la philosophie libérale anglaise et les idées laïques françaises, continueront de plaider pour le rationalisme et contre le mythe, le merveilleux et les superstitions de l'ordre religieux, pour le libre arbitre individuel contre les solidarités claniques ou l'ordre statique hérité des ancêtres.

---

4. Voir G. Corm, *Contribution à l'étude des sociétés multiconfessionnelles. Effets socio-juridiques et politiques du pluralisme religieux*, Paris, LGDJ, 1971.

Toutefois, en dépit de l'œuvre abondante de ces réformateurs, la bataille pour les libertés dans le monde arabe est, aujourd'hui, loin d'être gagnée ; cent soixante-dix ans après la parution de l'enquête d'al-Tahtawi et en dépit de la fécondité des courants intellectuels libéraux, les notions de liberté individuelle, d'État de droit et de droits de l'homme n'ont pu véritablement être traduites dans la réalité politique des sociétés arabes, ni, non plus, dans celle de la Turquie et de l'Iran. Un contre-courant dont la base se trouve dans certains grands pays asiatiques, tels que la Chine, la Malaisie, l'Indonésie ou le Pakistan, sans compter la très influente Arabie Saoudite, considère que les conceptions occidentales de la liberté et des droits de l'homme ne peuvent être acclimatées en Orient, où l'ordre politique et social repose sur d'autres conceptions. Il est reproché à l'Occident de manipuler la question des droits de l'homme pour s'ingérer dans les affaires internes des États asiatiques. Le cas chinois, depuis les événements de Tiananmen en 1989, illustre bien cette thèse.

Pour mieux cerner les situations historiques qui ont amené à la remise en cause de l'universalité de la notion de liberté et de droits de l'homme, il est nécessaire d'évoquer plusieurs séries de contraintes que la politologie occidentale a une tendance naturelle à ignorer lorsqu'elle analyse les obstacles que rencontre la généralisation du modèle de la liberté et de l'État de droit aux autres sociétés.

Les Obstacles Historiques à l'Extension de la Liberté

La fièvre coloniale et la manipulation des communautés ethniques et religieuses

Un des obstacles majeurs à la crédibilité des idéaux de liberté et de démocratie auprès des sociétés non européennes a été constitué rapidement après l'adoption de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen par la non-application de ces mêmes principes aux sociétés d'outre-mer dominées par la France. Un ouvrage récent nous retrace le peu d'empressement de ceux mêmes qui avaient prôné la suppression de l'esclavage (Condorcet, Montesquieu) à mettre en pratique leur credo humaniste dans les possessions françaises des Antilles[5]. En Orient, si l'expédition de Napoléon Bonaparte est entourée de déclarations majes-

5. L. Sala-Molins, *Les Misères des Lumières. Sous la Raison, l'outrage*, Paris, Robert Laffont, 1992.

tueuses sur la grandeur de l'islam et le désir de libérer l'Égypte du joug de la tyrannie, il ne s'agit pas moins d'une expédition militaire et d'une occupation. L'expédition de Bonaparte ouvre en Méditerranée l'ère des grandes fièvres coloniales de la France et de l'Angleterre qui tentent, en même temps, de freiner les ambitions de la Russie tsariste dont l'expansion territoriale en Asie a déjà grandement affaibli la monarchie perse et l'Empire ottoman.

La fièvre coloniale entraîne le recours à des principes tout à fait contraires aux idéaux de la Révolution française. La laïcité, comme le dira Jules Ferry à la fin du siècle dernier, ne doit pas être un produit d'exportation. Aussi, la pénétration coloniale européenne en Méditerranée se fera soit sur le mode de protection des « minorités » chrétiennes, pour ce qui est des possessions ottomanes, soit, en Méditerranée occidentale, par la colonisation de peuplement, comme en Algérie ou en Libye (Italie), avec le souci majeur de promouvoir la berbérité de certaines populations au détriment de l'arabité, et l'attribution du statut de citoyenneté française aux membres des communautés juives locales (décret Crémieux de 1871) ou aux musulmans renonçant à se voir appliquer la législation locale, issue de la Charia islamique. En Palestine, en dépit des mises en garde d'une commission d'enquête américaine quant aux conséquences dramatiques pour la population locale palestinienne, l'Angleterre inscrit dans la charte du mandat, entérinée par la Société des Nations, la réalisation d'un « Foyer national juif », concept totalement nouveau en droit international moderne, qui ne reconnaît pas les religions comme acteur ou sujet de droit, sinon pour la garantie de la liberté de conscience ou du libre accès aux lieux saints.

La protection des minorités amène au développement de tout un courant d'idées qui n'envisage la liberté politique qu'à partir d'un socle collectif communautaire. Ce n'est point la liberté individuelle qui est prônée, permettant de réaliser l'égalité des citoyens de toutes les confessions ; c'est la liberté collective d'une communauté vis-à-vis du pouvoir central considéré exclusivement dans ses racines islamiques. Il y a dans toute la littérature européenne du XIXe siècle sur la « question d'Orient » une confusion presque totale entre communauté religieuse et « nation » au sens ethnique étroit du terme, voire parfois au sens racial. S'installe ainsi une forte méfiance entre communautés musulmanes souvent ignorées et méprisées des puissances européennes et communautés non musulmanes locales, essentiellement chrétiennes, qui font l'objet de l'attention et de la sollicitude des puissances européennes dans toutes les possessions ottomanes ; ces dernières sont

transformées en communautés « clientes » des puissances et leur servent de véhicule de pénétration culturelle et économique, voire même militaire dans certains cas. Certaines communautés payeront cher cet appui, comme cela sera le cas, par exemple, pour les Arméniens ou les Assyriens d'Irak, qui feront l'objet de représailles violentes s'apparentant au génocide. Les penseurs arabes imbus des idéaux rationalistes européens tenteront de combattre sans relâche cette méfiance et cette distanciation que crée l'expansion européenne entre les communautés, en affirmant le primat de la nation sur la religion[6].

La difficile bataille en Orient musulman entre réformistes libéraux et conservateurs islamisants

En réalité, les pratiques coloniales et la décrédibilisation des valeurs humanistes qu'elles entraînent auprès des peuples conquis nourrissent l'idéologie que développent les milieux conservateurs locaux qui tentent par tous les moyens de freiner l'avancée des idées nouvelles. Dans la guerre locale d'idées entre modernistes « pro-Européens », et conservateurs « islamisants », ces derniers n'ont pas manqué d'arguments. Pour eux, les idées que l'Europe a exportées n'ont été qu'un camouflage des ambitions coloniales renouant avec le désir ancien de croisade, de domination du monde chrétien sur le monde musulman. Les mœurs occidentales sont « dissolues » (émancipation de la femme, effondrement des liens familiaux), matérialistes (capitalisme sans frontières) ; leur importation corrompt les solidarités naturelles de la société musulmane et affaiblit sa capacité de résistance politique et militaire à la pulsion coloniale occidentale. Les puissances européennes, pour trouver un ancrage à leur domination du monde musulman, ne s'intéressent d'ailleurs qu'au sort des chrétiens de l'Empire (Grecs, maronites, Arméniens, coptes d'Égypte) ou encore aux sectes de l'islam hétérodoxe (druzes, alouites, ismaéliens, chiites) en opposition à l'islam sunnite dominant.

La thèse est forte, car elle s'appuie sur des données objectives, difficiles à occulter dans la perception des peuples ayant subi la domination coloniale européenne. Bien plus, les puissances européennes, tout en réclamant de l'Empire ottoman l'égalité entre musulmans et non-

6. Nous avons tenté de retracer les tensions et les impasses entraînées par la politique européenne vis-à-vis de L'Empire ottoman dans notre ouvrage, *L'Europe et l'Orient, de la balkanisation à la libanisation. Histoire d'une modernité inaccomplie*, Paris, La Découverte, 1989 ; on pourra aussi se reporter à notre *Contribution à l'étude des sociétés multiconfessionnelles*, *op. cit.*

musulmans, ont aussi exigé de lui le maintien de l'autonomie et des privilèges traditionnels accordés aux différentes Églises orientales et à leurs adhérents. Au Liban, véritable laboratoire intellectuel et géopolitique des frictions entre l'Europe coloniale et l'Orient arabo-ottoman, ce sont les droits des communautés religieuses et non les droits individuels des Libanais que l'Europe a institués politiquement, au milieu du XIXe siècle, en invoquant les principes de la démocratie. Ces droits communautaires qui ont perduré jusqu'à aujourd'hui sont, en fait, à géométrie variable, suivant la puissance respective du protecteur européen ou oriental de chaque communauté et, accessoirement, selon l'importance démographique approximative de chaque communauté. Véritable bombe à retardement, ce système devait entraîner le Liban un siècle plus tard dans une série de guerres gigognes à caractère local, régional et international[7].

C'est pourquoi, dans la bataille d'idées pour la liberté, l'égalité des droits des citoyens, l'État de droit, les réformistes libéraux, arabes, turcs ou iraniens trouvaient en face d'eux une coalition intellectuelle redoutable. D'abord, celle des conservateurs islamisants sans aucune compromission, réclamant de faire face à la croisade coloniale « chrétienne » par un Djihad mobilisateur de la défense des valeurs traditionnelles et religieuses ; ensuite, celle des rénovateurs islamisants, cherchant le salut non point dans la liberté et la laïcité des institutions politiques, mais dans une régénération de l'islam par la science et la raison, sans toutefois toucher aux fondements mêmes de la société islamique, ni adopter les principes politiques liés à l'épanouissement des libertés individuelles. Cette coalition conservatrice ne croit pas au nationalisme moderne sur le mode laïc, mais à la solidarité dans un cadre panislamiste. L'adoption du nationalisme laïc et libéral est perçue comme un danger, car la généralisation de ce modèle ferait éclater ce qui peut encore rester de souveraineté « islamique », et donc de solidarité transethnique supposée entre peuples musulmans dans l'ordre international, face à la domination exercée par l'Europe sur le monde.

---

7. Voir G. Corm, *Liban : les guerres de l'Europe et de l'Orient, 1840-1992*, Paris, Gallimard, coll. « Folio Actuel », 1992, ainsi que « Géopolitique des minorités au Proche-Orient », *Hommes et Migrations*, 1172-1173, janvier-février 1994. Les accords de Taef de 1989 sur une redistribution du pouvoir communautaire au Liban n'ont fait que reproduire la logique des précédents arrangements communautaires au Liban (1840, 1861, 1919, 1943) ; cette fois, les « droits » de la communauté maronite (gonflés depuis le XIXe siècle par la puissance française) ont été substantiellement érodés au profit de la communauté sunnite, soutenue par les États-Unis et l'Arabie Saoudite, et de la communauté chiite, soutenue par la Syrie et l'Iran.

Au moment des indépendances, à l'issue de la Seconde Guerre mondiale, cependant, les libéraux semblent triompher. En Turquie, l'œuvre d'« européanisation » de Mustapha Kemal a résisté à toutes les oppositions ; en Iran, la monarchie évolue vers un nationalisme laïc de type classique, malheureusement à connotation autoritaire. Dans le monde arabe, la décolonisation en marche lève une hypothèque importante pour la crédibilité des valeurs défendues par les libéraux ; en Égypte, en Irak, en Syrie, au Liban, des élections parlementaires ont lieu régulièrement, animées par des partis politiques à forte coloration laïque pour les plus importants d'entre eux (ainsi le Wafd en Égypte, le Parti destourien au Liban, les deux grands partis syriens, celui du Peuple et le Bloc national). La liberté de penser gagne du terrain, les mœurs se laïcisent, les femmes entrent de plus en plus dans la vie active. Les partis se réclamant du fondamentalisme islamique sont considérés par de larges franges d'opinion comme obscurantistes, consciemment ou inconsciemment manipulés par les puissances coloniales ou la CIA, qui préfèrent traiter avec eux plutôt qu'avec les partis nationalistes laïcs qui récusent les phénomènes de domination occidentale à travers la logique démocratique elle-même, et non, comme les courants islamisants, au nom de la défense de la spécificité et de l'intégrité religieuse.

L'émergence des états communautaires : Israël et le Pakistan

Les partis laïcs du monde arabe devront aussi affronter le problème dramatique posé par la création de l'État d'Israël. Pour eux, le conflit israélo-arabe n'est pas une guerre de religion entre le judaïsme et l'islam, mais un prolongement de la conjoncture coloniale du XIXe siècle, où l'Angleterre a favorisé un retour des juifs en Palestine pour asseoir sa domination sur ce territoire et contrer l'influence française sur le Liban à travers les communautés chrétiennes locales, plus particulièrement les maronites. Dans le Mouvement des nationalistes arabes, au sein duquel se forge le nationalisme palestinien, on verra naître à la fin des années 1960 la revendication d'une Palestine laïque et démocratique où juifs, chrétiens et musulmans vivraient sur un pied d'égalité. Les mouvements fondamentalistes islamiques considéreront, au contraire, que la Palestine doit redevenir une terre de souveraineté islamique, comme elle l'a toujours été depuis le VIIe siècle de notre ère et que les immigrés juifs d'Europe orientale ou les rescapés des camps de la mort n'ont pas à y demeurer.

En fait, les nationalistes arabes des années 1950 se sont inspirés à la fois des conceptions de Renan sur le « vouloir-vivre ensemble » des

citoyens de la nation et de la conception allemande de Fichte, qui fait reposer la nation sur l'unité linguistique, sans compter, bien sûr, le prestigieux passé des empires omeyade et abasside. Pour eux, l'identité religieuse n'est pas un critère de la nationalité ; l'appartenance nationale doit transcender les origines communautaires ou ethniques des citoyens. En sens contraire, pour les islamistes, la religion est le facteur exclusif qui organise non seulement la société, mais la géopolitique mondiale ; la laïcité est un leurre nocif, confondu avec l'athéisme et la dissolution des mœurs. La différence de langue et de culture, de milieu géographique, de couleur ou de race ne peut en aucun cas, à leurs yeux, s'opposer à l'idéal de la solidarité islamique, voire à la restauration d'un empire musulman regroupant tous les croyants.

Aux Indes, d'ailleurs, où le fondamentalisme musulman a prospéré

sur l'ossification des rapports entre hindouistes et musulmans que la domination anglaise a instituée, la guerre de sécession des musulmans indiens entraînera un million de morts[8]. Quelques années après sa création, le Pakistan, État fondé sur l'identité musulmane, se brisera à son tour, les Bengali faisant sécession pour créer le Bangladesh, infirmant de la sorte la thèse que l'identité religieuse constitue le lien social et national primordial. Il n'est pas indifférent ici de rappeler que le Pakistan connaîtra de 1977 à 1988 une dictature militaire islamique des plus répressives et que son intervention permanente, aux côtés de l'Arabie Saoudite, dans les affaires de l'Afghanistan continue de viser au renforcement des mouvements afghans les plus antimodernistes. En revanche, l'Inde, malgré son système de castes et la pluralité de ses ethnies et de ses langues, a réussi jusqu'à aujourd'hui à conserver un régime démocratique et pluraliste.

Au Proche-Orient, l'appui massif que reçoit l'État d'Israël de la part des puissances européennes, puis des États-Unis, met de nouveau à l'épreuve la crédibilité des courants laïcs dans le monde arabe. Les opi-

---

8. La grande historienne indienne Romila Thapar décrit fort bien le bouleversement amené par l'Angleterre : « Alors qu'en Europe on commençait à parler de nations, on s'est mis en Inde à parler de nations hindoue et musulmane. Cette conception colonialiste qui fondait l'Inde sur des identités religieuses séparées a amputé la population de son passé, avec des effets désastreux. Elle contredisait l'historiographie sanscrite et persane, qui n'avait pas conscience de l'existence de deux nations. Ainsi a-t-on développé un système de représentation séparée sur une base religieuse, la notion de majorité et de minorité, et celle de communautés hindoue et musulmane », *Le Monde*, 11 mai 1993. Cette approche du communautarisme en Inde rejoint la problématique que nous avons nous-même exposée pour les Balkans et le Proche-Orient dans *L'Europe et l'Orient*, *op. cit.* On se reportera aussi à l'ouvrage classique de K.M. Pannikar, *L'Asie et la Domination occidentale*, Paris, Éd. du Seuil, 1956, ainsi qu'à V. Lanternari, *Les Mouvements religieux des peuples opprimés*, Paris, La Découverte, Maspero, 1983.

nions locales arabes ne parviennent pas à comprendre que l'Occident laïc, c'est-à-dire au-dessus des passions religieuses, puisse ignorer les droits de la population autochtone palestinienne et appuyer sans réserve la création d'un État construit sur l'identité religieuse d'immigrants qui colonisent une terre qui fut, il y a plus de deux mille ans, le siège d'un royaume religieux semblable aux très nombreux petits royaumes de l'Antiquité orientale qui ont tous disparu. Une souveraineté juive sur la Palestine, dont il est difficile de nier l'origine biblique, peut difficilement être qualifiée de laïque. Si elle peut constituer, aux yeux de l'opinion occidentale, une exception légitime aux principes laïcs du système démocratique d'État-nation, en raison des siècles d'antisémitisme chrétien et des horreurs du nazisme à l'égard des juifs, elle peut très difficilement être perçue, du côté arabe, comme un fait acceptable par la raison. Les Arabes, en effet, comme les autres peuples musulmans, n'ont pas été parties prenantes dans l'histoire conflictuelle des rapports judéo-chrétiens et dans la barbarie antisémite du nazisme. C'est pourquoi il est particulièrement ardu pour l'opinion arabe et musulmane d'accepter que le Proche-Orient fasse les frais de l'antisémitisme européen et il lui reste mystérieux que la laïcité européenne ait pu entraîner en Palestine la constitution d'un État sur la base de l'Histoire sainte.

Les fondamentalistes musulmans, eux, trouveront dans le soutien accordé à la création de l'État d'Israël puis dans le parti pris occidental constant en sa faveur, en particulier dans la non-application des résolutions des Nations unies sur le conflit israélo-arabe, une preuve additionnelle de la « duplicité » de l'Occident, de l'hypocrisie de ses valeurs et de son obsession supposée à humilier l'« islam ». Aussi l'émergence de l'État d'Israël puis son expansion et ses victoires militaires successives contribueront-elles, de nouveau, à mettre les nationalistes et démocrates laïcs sur la défensive dans les querelles intellectuelles locales qui font rage sur les conceptions de la démocratie, de la liberté, de la laïcité et des liens qui unissent nécessairement ces trois notions.

Il faut aussi prendre note que la littérature occidentale elle-même évoque de plus en plus le patrimoine « judéo-chrétien » comme base de la civilisation moderne fondée sur la liberté individuelle. Il y a quelques années encore, on invoquait en Occident les sources gréco-romaines de la civilisation libérale moderne, conformément à la tradition issue de la Renaissance et de la philosophie des Lumières. Ce changement de perception en Occident donne à la littérature fondamentaliste islamique de nouveaux arguments pour voir le monde en termes d'affrontements religieux.

La manipulation du droit international et des droits de l'homme

A partir des années 1970, marquées par la « réislamisation » des sociétés arabes et autres sociétés musulmanes d'Asie dont nous expliquerons le contexte ci-dessous, les notions de base de la modernité politique auront de plus en plus mauvaise presse en Orient musulman ; elles deviendront presque synonymes de « trahison » ou de « déracinement » par « occidentalisation » excessive de ceux qui les prônent localement.

La guerre du Golfe, dite « guerre du droit » et du « nouvel ordre international » de l'après-guerre froide, viendra entamer davantage encore la crédibilité des valeurs humanistes universelles de démocratie et de liberté. La mise en œuvre implacable et par la force des résolutions des Nations unies sur la libération du Koweït a contrasté, en effet, trop fâcheusement avec le laisser-aller total dans l'application des résolutions sur les territoires occupés par Israël en 1967 et sur les deux invasions israéliennes du Liban de 1978 et 1982. La politique des « deux poids deux mesures » pratiquée par l'Occident a pris des proportions d'autant plus alarmantes que, même après la libération du Koweït, les dix-sept millions d'Irakiens sont restés jusqu'à aujourd'hui soumis à un embargo implacable réduisant à néant leur niveau de vie, sans oublier l'embargo moins sévère décrété par l'ONU à l'encontre de la Libye depuis 1988. Même si quelques gouvernements arabes continuent d'appliquer ces embargos, les opinions arabes sont extrêmement sensibles à la punition qui continue d'être infligée au peuple irakien.

On peut en dire autant du maniement de l'arme des droits de l'homme dont ne sont menacés avec constance que les régimes dont la politique déplaît à l'Occident, cependant que de nombreuses dictatures totalement ignorantes de ces mêmes droits de l'homme et refusant parfois tout droit à la femme (Arabie Saoudite) peuvent continuer leurs pratiques liberticides sans être inquiétées[9]. Vis-à-vis de la Chine, il est clair que la politique des droits de l'homme reste conditionnée par les intérêts commerciaux des puissances occidentales.

Jaillie d'Occident, l'idée moderne de liberté a donc été jusqu'à présent desservie par le fait que les puissances occidentales elles-mêmes ne mettent pas en œuvre avec rigueur dans leurs relations avec les autres États les principes démocratiques. Peu d'observateurs, pourtant, acceptent de reconnaître que l'effritement de la crédibilité des valeurs démocratiques et des vertus de la liberté individuelle hors d'Occident peut

9. Voir J.-L. Foulquier, *Arabie Saoudite. La dictature protégée*, Paris, Albin Michel, 1995.

avoir pour origine cette dichotomie entre un discours démocratique et une pratique de l'ordre international qui ne s'embarrasse que très sélectivement des principes démocratiques.

Démarxisation et réislamisation des sociétés du tiers-monde

Un autre obstacle important à l'extension du champ de l'individualisme libéral dans les sociétés non occidentales a été constitué par le développement de l'idéologie marxiste hors de l'Union soviétique dans le cadre de la guerre froide. A l'issue de la Seconde Guerre mondiale, l'expansion des idées marxistes fut facilitée par le contexte de la décolonisation. La vision léniniste de l'impérialisme comme « stade suprême » du capitalisme, le développement de variantes locales du marxisme dénonçant les méfaits de la « bourgeoisie *compradore* » furent des éléments fondamentaux de légitimation des coups d'État militaires et de la formation de partis uniques. Même hors du contexte de l'idéologie marxiste, la lutte contre le sous-développement économique a souvent légitimé l'installation de dictatures de type césarien (l'Égypte nassérienne à ses débuts) ou paternaliste (la Tunisie de Bourguiba). Par la suite, la cristallisation de la solidarité des pays du tiers-monde dans le Mouvement des pays non alignés a entraîné une radicalisation de nombreux régimes politiques, hostiles aux pays riches industrialisés et plus proches de Moscou ou de la Chine maoïste que de Washington. Dans ce contexte, les tenants de la démocratie libérale dans beaucoup de pays du tiers-monde étaient considérés comme des « agents » de l'impérialisme et des « réactionnaires ».

La riposte du camp occidental à ce qui était perçu comme des victoires successives de l'Union soviétique dans le tiers-monde fut une instrumentalisation de la religion aux fins de faire reculer l'influence marxiste en Europe de l'Est comme dans le tiers-monde. Les États-Unis encouragèrent, en conséquence, une « réislamisation » des pays africains ou asiatiques dont les régimes politiques s'étaient radicalisés sous le coup de l'influence des idées marxistes.

L'Arabie Saoudite, qui pratique officiellement depuis sa fondation en 1925 l'intégrisme religieux le plus extrême comme doctrine d'État, et le Pakistan, devenu dictature militaire islamiste, seront deux piliers fondamentaux de cette politique et les initiateurs de la mise en place de l'Organisation de la conférence des États islamiques (1969). Cette dernière se pose en rivale du Mouvement des non-alignés, d'autant plus redoutable qu'à partir de 1973, date de l'explosion des prix pétroliers, l'Arabie Saoudite dispose d'une force de frappe financière exception-

nelle. Dons et subsides sont généreusement distribués à de nombreux régimes pour changer d'orientation idéologique, mais aussi individuellement aux journalistes et intellectuels qui se mettent à vanter les bienfaits d'un ordre islamique dans tous les domaines. Lors de l'invasion de l'Afghanistan par l'Union soviétique, les États-Unis n'hésitent pas à financer et entraîner des milliers de combattants soumis à l'idéologie d'intégrisme religieux islamique. Ils n'ont pas hésité non plus, à la même époque, à soutenir les religieux en Iran, avec l'imam Khomeini à leur tête, contre les partis de gauche (Tudeh et Moujahidin Khalq) ; lorsque le pouvoir du chah vacille en 1978, ils seront alors eux-mêmes victimes de la fuite en avant du nouveau régime de Téhéran dans un radicalisme anti-impérialiste violent et à couleur religieuse (prise en otage des diplomates américains à Téhéran). On rappellera, d'ailleurs qu'en 1952 les

États-Unis avaient déjà contribué à mobiliser le clergé iranien contre la politique démocratique et libérale de Mossadegh qui tentait alors la nationalisation du pétrole iranien et fut victime d'une alliance conjoncturelle de la monarchie et des religieux sous l'égide de la CIA.

C'est dans cette conjoncture de guerre froide que les partis communistes locaux dans le tiers-monde, et plus particulièrement dans les pays musulmans, ont été décimés, le plus souvent de façon sanglante (Indonésie, Soudan), ou réprimés avec vigueur (Égypte, Irak). Un ordre moral islamique antimarxiste se généralise alors, avec diverses variantes (iranienne, saoudienne, pakistanaise, soudanaise). D'intenses campagnes d'opinion dans la presse locale ou les milieux académiques de ces pays se développent qui assimilent marxisme, athéisme, laïcité. La politique intense de « démarxisation » ne laisse pas place aux courants d'idées favorables à la démocratie libérale et dénonçant les nouvelles idéologies et pratiques islamistes totalitaires. En Occident même, en particulier aux États-Unis, en Angleterre et en France, se développe un néo-orientalisme qui valorise les courants idéologiques locaux réclamant la réislamisation de leurs sociétés ; il contribue à faire connaître et promouvoir l'œuvre des principaux propagandistes locaux de la réislamisation des sociétés. La thèse de base est celle d'un « viol » que les puissances occidentales et les élites locales occidentalisées auraient commis à l'encontre des sociétés musulmanes en y forçant d'abord l'implantation d'institutions de démocratie libérale puis d'institutions de type socialiste : laïcité, valorisation de l'individu ou socialisme collectiviste seraient des valeurs trop contraires à l'anthropologie de base des sociétés musulmanes, censées être exclusivement basées sur les solidarités claniques, la notion de « communauté des croyants » et sur la confusion du

temporel et du spirituel dans l'ordre politique. Pour être gagnées à la cause de l'Occident, les sociétés musulmanes devraient, aux yeux des protagonistes de cette thèse, être encouragées à se réislamiser pour contenter les aspirations culturelles de leurs peuples et à évoluer ensuite, suivant un cheminement intellectuel islamique, vers des institutions stables et donc mieux capables de dialoguer avec l'Occident[10].

De cette façon, depuis une vingtaine d'années, la scène intellectuelle relative à la compréhension de l'Orient a eu tendance à ignorer les courants idéologiques locaux qui continuent de se réclamer des conceptions laïques de la démocratie libérale. Les auteurs musulmans tentant de maintenir vivantes les traditions de rationalisme et d'esprit critique dans leurs sociétés et invoquant l'indispensable laïcité de la vie politique comme préalable à toute démocratie ont été écartés et ignorés, et souvent même persécutés, exilés ou assassinés[11].

Le Facteur Économique et Social

Nous ne pourrons ici qu'évoquer brièvement le rôle du facteur économique dans la politique de réislamisation des sociétés musulmanes. Mis à part la Malaisie et accessoirement l'Indonésie, les sociétés musulmanes (arabes, asiatiques ou africaines) ont totalement raté leur industrialisation, en dépit de la richesse pétrolière des pays de la péninsule Arabique et des masses financières considérables qui ont circulé au titre de surplus financiers distribués comme aide des pays musulmans riches aux pays musulmans pauvres. En réalité, la manne pétrolière a rendu ces sociétés improductives. Leurs dirigeants et ceux des pays aidés, ainsi que leurs clientèles, se sont habitués à vivre dans l'opulence totale grâce à la rente pétrolière. Des inégalités extrêmes de niveau de vie se sont créées sans aucune justification économique et donc sans légitimité politique. En dehors de complexes pétrochimiques ultramodernes et à haute intensité de capital et de quelques aciéries, l'industrialisation,

---

10. Le nombre d'ouvrages qui peuvent être rattachés à ce courant est impressionnant, de G. Kepel, *Le Prophète et Pharaon*, Paris, Éd. du Seuil, rééd. 1993, à F. Burgat, *L'Islamisme en face*, Paris, La Découverte, 1995. Le livre qui expose le plus crûment cette thèse est celui de L. Binder, *Islamic Liberalism. A Critique of Development Ideologies*, Chicago, The University of Chicago Press, 1988. C'est aussi le message de Huntington dans l'ouvrage cité en note 2, qui préconise de ne pas tenter de généraliser les valeurs occidentales au monde asiatique pour éviter l'augmentation des tensions civilisationnelles entre l'Occident et les peuples d'Asie.

11. Voir G. Corm, *Le Proche-Orient éclaté* II. *Mirages de paix et Blocages identitaires, 1990-1996*, Paris, La Découverte, 1997, chap. 7.

en particulier le passage à la révolution électronique, ne s'est pas produite. Nulle part l'industrie manufacturière ne représente plus de 12 % à 15 % du PIB de ces sociétés. Compte tenu de la très forte pression démographique, le chômage et le dénuement ont donc été le lot de la plupart de ces pays, alors qu'une minorité ayant accès à l'usage de la rente pétrolière ou aux aides et prêts extérieurs de toutes sortes s'est enrichie au-delà de toute proportion raisonnable.

C'est dans ce contexte que s'est produite une surenchère, additionnelle à celle que nous avons déjà exposée, en faveur de l'adoption de stricts critères islamiques dans les comportements politiques et sociaux. Du côté des couches pauvres de la population, le regain d'identité et de comportement religieux a été une compensation à un horizon économique totalement bouché ; les mouvements de contestation de l'ordre

établi ont brandi les principes de l'islam rigoriste comme seul moyen de rétablir une égalité entre les « croyants » rompue par la corruption des dirigeants. Du côté des couches dirigeantes, en sens inverse, l'affichage bruyant de mœurs « islamiques » rigoristes permet de montrer que la fortune acquise est bénie de Dieu puisqu'elle est celle de fervents « croyants » ; en outre, en dépit de l'appel de certains partis islamistes à la subversion de l'ordre acquis, la mise en œuvre par les régimes en place de la réislamisation des mœurs et des institutions satisfait les couches défavorisées de la population, à laquelle est ainsi ôté le prétexte de se révolter contre des dirigeants « impies » et des institutions non islamiques, importées, à leurs yeux, de l'Occident ou imposées par lui.

Enfin, le recours à l'ordre moral islamique permet d'éviter le débat sur les véritables raisons du retard économique et technologique et sur les liens de celui-ci avec la perpétuation d'un ordre sociopolitique, non seulement injuste, mais surtout totalement inefficace sur le plan économique ; de plus, il atténue les pulsions subversives des couches sociales que la modernité économique a marginalisées et écrasées dans beaucoup de pays.

En réalité, en cette fin de XXe siècle, de nombreux facteurs se conjuguent pour étouffer la cause de la liberté et de la démocratie libérale en Orient musulman ou dans certains régimes politiques d'Asie qui ne se réclament pas de l'islam. Aux facteurs historiques exposés s'ajoutent les manipulations géopolitiques dans la gestion du nouvel ordre international par les grandes puissances occidentales et les puissances régionales asiatiques (Chine, Pakistan, Malaisie, Arabie Saoudite), ainsi que les manipulations de l'identité religieuse, sur le plan local, pour préserver ou compenser des situations d'inégalité économique et de développe-

ment avorté. Les exigences de la globalisation économique et de l'ouverture des marchés, qui caractérisent une tendance plus que séculaire du développement économique mondial, entraînent dans la conjoncture actuelle un démantèlement des faibles protections sociales de type étatique au profit des institutions charitables privées ; ces dernières sont le plus souvent issues de réseaux de solidarité religieuse et leur action aggrave les phénomènes de replis identitaires et communautaires, favorisant de la sorte les assauts contre les libertés individuelles que ces replis entraînent immanquablement dans les sociétés concernées.

Enfin, la popularité acquise en Occident comme en Orient par les courants intellectuels dénigrant la philosophie des Lumières et l'universalisme humaniste, le retour à une anthropologie « de café » sur les structures supposées invariantes des identités religieuses ou ethniques, les théories à la mode sur les futures guerres de religion ou de civilisation sont des signes inquiétants pour l'avenir de la liberté et du langage démocratique comme moyen de communication dans l'ordre international[12].

Maintenir la Crédibilité des Valeurs de la Modernité Politique

Il est urgent de réagir contre la facilité intellectuelle, voire contre la démission ou la morbidité qui amènent à renoncer aux idéaux universels des droits de l'homme[13]. Un examen critique de la pratique occidentale en matière de liberté et de droits de l'homme dans la gestion des affaires du monde, depuis la Révolution française, serait certes un premier pas vers le rétablissement de la crédibilité des valeurs humanistes de la démocratie libérale hors de l'Occident. On tend trop souvent à oublier, en Occident, la profondeur des blessures coloniales ou la rancœur provoquée par l'hégémonie de l'Europe des XIXe et XXe siècles, à laquelle succède aujourd'hui une hégémonie américaine à l'échelle mondiale, trop souvent parée d'un discours moralisateur à l'égard des États et peuples non occidentaux, discours qui cache mal certaines pratiques brutales ou arrogantes.

---

12. Tendances vigoureusement dénoncées par J.-F. Bayard, *L'Illusion identitaire*, Paris, Fayard, 1996.

13. C'est ce que font J. Rawls, auteur de la célèbre théorie de la justice (*A Theory of Justice ; Théorie de la justice*, Paris, Éd. du Seuil, 1991) dans *Le Droit des gens*, Paris, Esprit, 1996, ainsi que S. Mesure et A. Renault, *La Guerre des dieux. Essai sur la querelle des valeurs*, Paris, Grasset, 1996.

Il ne s'agit évidemment pas de battre sa coulpe en Occident jusqu'à la fin des temps pour les violences et destructions que l'ascension irrésistible et hégémonique des puissances occidentales a provoquées hors d'Occident ; mais le temps n'est-il pas venu de réaliser que la réussite de la greffe moderne des valeurs libertaires et humanistes est moins conditionnée par les structures anthropologiques des autres peuples et nations que par la constance et la rigueur avec laquelle l'Occident, promoteur de la modernité politique, devrait tenter de maintenir la crédibilité de telles valeurs dans ses relations avec autrui ? La manipulation sélective des droits de l'homme dans l'ordre géopolitique, le silence sur certaines situations scandaleuses, le déchaînement sur d'autres sont des armes redoutables que l'Occident offre à tous les régimes dictatoriaux pour dénoncer la vanité des valeurs de liberté et de démocratie et maintenir leurs pratiques autoritaires.

Quant aux arguments d'ordre anthropologiques sur les sociétés non occidentales qui servent si bien d'alibi ou à se donner bonne conscience pour ne plus pousser la cause universelle de la liberté humaine, il convient de les ramener à leur juste proportion. Existe-t-il vraiment des peuples qui haïraient le progrès technique, les garanties sociales, la liberté d'expression et la faculté de voter pour choisir ses dirigeants et pouvoir les critiquer sans peur, autrement que dans l'imaginaire de ceux qui croient à une supériorité d'ordre génétique de l'Occident et à l'incapacité d'autres civilisations de penser les avantages de la liberté individuelle et du libre arbitre ?

Les échecs de la modernité politique dans certaines zones du monde ne doivent pas entraîner l'abandon de la cause de la liberté aux raisons d'État et aux jeux géopolitiques qui manipulent les identités primaires, ethniques ou religieuses, au profit d'intérêts matériels et de l'hégémonie politique des puissances occidentales et non occidentales qui gèrent notre planète. La liberté continue, en effet, d'être une valeur mobilisatrice dans le monde et ses espaces augmentent, en dépit des obstacles. S'il faut être respectueux des traditions de chaque peuple, il ne fait pas de doute, en revanche, que les peuples qui ne jouissent pas de la liberté sont les plus exposés à la déstabilisation et les plus démunis face aux phénomènes d'hégémonie et d'exploitation attribuables à leurs propres dirigeants ou aux jeux de la géopolitique internationale.

RÉSUMÉ

L'article analyse en détail les obstacles historiques auxquels les conceptions modernes de la liberté se sont heurtées dans les sociétés non occidentales, en particulier dans le monde musulman. Les pratiques coloniales, l'émergence d'États à base communautaire dans le contexte de la décolonisation, la guerre froide et l'instrumentalisation de la religion pour lutter contre l'Union soviétique sont les facteurs principaux qui expliquent que la greffe de la liberté n'ait pas pu porter ses fruits dans toutes les régions du monde.